

REPUBLIQUE FRANCAISE

METROPOLE DU GRAND PARIS

**SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU JEUDI 13 JUILLET 2023**

CM2023/07/13/28 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

DATE DE LA CONVOCATION : 7 juillet 2023
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 208
PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER, Président
SECRETAIRE DE SEANCE : Geoffroy BOULARD

LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5219-1 ;

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 313-1 ;

Vu les délibérations n^{os} CM/2016/03/05, CM2016/09/30, CM2016/11/27, CM2017/03/31/12, CM2017/06/23/15, CM2017/10/19/03, CM2018/06/28/16, CM2018/09/28/19, CM2018/11/12/16, CM2019/06/21/29, CM2019/10/11/34, CM2019/12/04/49, CM2020/05/15/14, CM2020/12/01/41, CM2021/02/12/16, CM2021/07/09/36, CM2021/10/15/32, CM2021/12/17/31, CM2022/04/04/41, CM2022/07/01/44, CM2022/10/21/48, CM2022/12/16/27, CM2023/04/14/45 modifiant le tableau des emplois et la délibération-cadre n°CM2020/07/20/09 ;

Vu l'avis du comité social territorial ;

Considérant les modifications proposées pour adapter le tableau des emplois à la nature des besoins de l'organisation et aux profils recherchés ;

Considérant qu'il convient, en conséquence de modifications, suppression et création de postes, d'actualiser le tableau des emplois de la Métropole du Grand Paris ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE de modifier un poste de chef de service Développement économique durable créé sous la référence MGP016 CS002 de la délibération cadre, en ajoutant un niveau de recrutement dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux, grades de catégorie A de la filière technique.

DECIDE de modifier un poste de chargé de mission prévention des inondations créé sous la référence MGP077 CM049 de la délibération cadre, en ajoutant un niveau de recrutement dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux, grades de catégorie A de la filière technique.

APPROUVE la suppression d'un poste d'attaché territorial sous la référence de la délibération-cadre MGP058 CM019 et corrélativement, la création d'un poste d'attaché territorial sous la référence MGP058 CS018.

Ce poste de Chef de service Communication correspond au cadre d'emplois des attachés territoriaux, relevant de la filière administrative de la catégorie A. Il a vocation à être pourvu à temps complet pour exercer les missions suivantes :

- Contribuer au fonctionnement de la direction aux côtés du directeur
- Piloter les objectifs et la performance de son service et manager au quotidien son équipe
- Expertise du secteur d'intervention.

Le collaborateur devra justifier d'un diplôme homologué de niveau 6 ou équivalent ou le cas échéant d'une expérience significative entre 5 et 10 ans minimum sur des fonctions similaires. La rémunération sera calculée de l'indice brut 444 à la hors échelle A.

En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, cet emploi pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans les conditions de l'article L. 332-8 (2°) du code général de la fonction publique.

DIT que la présente délibération porte suppression des postes budgétaires suivants :

Attaché territorial	1
Total	1

DIT que la présente délibération porte créations des postes budgétaires suivants :

Attaché territorial	1
Total	1

PRECISE que le tableau des emplois comprend toujours 191 postes budgétaires et 183,8 équivalents temps plein.

DIT que les crédits sont inscrits au chapitre 012 des budgets 2023 et suivants de la Métropole.

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Le Président de la métropole
du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication

Annexe à la délibération n°CM2023/06/30/26 – Tableau des emplois

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Postes votés 14/04/2023		Postes proposés au vote 30/06/2023	
			Nbre de poste	ETP Poste	Nbre de poste	ETP Poste
Emploi fonctionnel						
Emploi fonctionnel	Directeur général des services	Directeur général établissements publics + 400.000 hab.	1	1	1	1
	Directeur général adjoint	Directeur général adjoint établissements publics + 400.000 hab.	2	2	2	2
Total Emploi fonctionnel			3	3	3	3
Filière Administrative						
Administrative	Administrateur	Administrateur	3	3	3	3
		Administrateur hors classe	4	5	4	5
	Attaché territorial	Directeur territorial	1	1	1	1
		Attaché hors classe	2	3	2	3
		Attaché principal	9	9	8	8
		Attaché territorial	63	61	62	60
	Rédacteur territorial	Rédacteur	15	15	15	15
		Rédacteur principal 2C	5	5	5	5
		Rédacteur principal 1C	1	1	1	1
	Adjoint administratif	Adjoint administratif	4	3	4	3
		Adjoint administratif principal 1C	4	4	4	4
		Adjoint administratif principal 2C	4	5	4	5
	Total Administrative			115	115	113
Filière Technique						
Technique	Ingénieur en chef	Ingénieur en chef	2	2	2	2
		Ingénieur en chef hors classe	2	2	2	2
	Ingénieur territorial	Ingénieur territorial	36	33,7	38	35,7
		Ingénieur principal	14	14	14	14
		Ingénieur hors classe	4	4	4	4
	Technicien	Technicien territorial	9	4,8	9	4,8
		Technicien principal 1ère cl	1	1	1	1
		Technicien principal 2ème cl	2	2	2	2
	Adjoint technique	Agent de maîtrise	1	0,3	1	0,3
		Adjoint technique territorial	2	2	2	2
	Total Technique			73	65,8	75
TOTAL			191	183,8	191	183,8